

Le 13/06/2023

A M. Leclerc, DASEN de Haute-Garonne, S/C de M. Couliou, Principal du collège Saint-Simon

Monsieur,

Depuis le début de l'année scolaire au collège Saint-Simon, nous, professionnels de l'éducation, subissons les effets néfastes de moyens éducatifs insuffisants pour assurer la réussite de tous nos élèves.

Voici nos préconisations afin de pouvoir remédier à cette situation :

- Augmentation de la marge horaire pour pouvoir créer des divisions supplémentaires, assurer les heures des projets prédéfinis par le rectorat (théâtre/allemand/latin), et faire du travail de 1/2 groupe pour les matières qui le nécessitent (sciences/langues). La mixité ne se décrète pas. Pour le moment, notre IPS, inférieur à celui de certains établissements classés en éducation prioritaire, montre que nous avons besoin de moyens d'appui supplémentaires. Les classes à 30 en 5^e et 4^e n'ont pas permis de prendre en charge les difficultés scolaires importantes d'un grand nombre d'élèves. Sur le niveau 5^e en particulier, le nombre de sanctions posées est un indicateur assez clair de cet état de fait. Pour ces élèves en particulier, qui ont été transférés sans le choisir à Saint-Simon, il aurait fallu prévoir un accueil adapté avec des moyens humains supplémentaires. Si nous ne voulons pas voir ces difficultés se répercuter et s'amplifier les années prochaines, il faut réduire la taille des groupes afin de pouvoir prendre en compte les besoins particuliers de chaque élève, comme le préconise le projet « mixité ». De plus, il faut prendre en compte que nous accueillons actuellement les générations post-COVID, qui, de fait, ont développé des habitudes scolaires différentes, et présentent des lacunes dans les apprentissages ainsi que dans les savoir-être élèves du fait des confinements. Les tests d'entrée en 6^e reflètent cette situation.
- 1h de concertation, hebdomadaire, incluse dans le temps de service. La mise en place d'un nouveau projet éducatif nécessite une réflexion poussée sur les pratiques pédagogiques. Celle-ci ne peut se mener que lors de discussions régulières entre les équipes pédagogiques, des discussions qui prennent du temps. Nous voulons retrouver le temps de la réflexion, et non travailler dans l'urgence. Et il n'est pas question de demander à des équipes déjà épuisées de se réunir uniquement sur leur temps libre – nous le faisons déjà bien assez, et ne manquons pas de tâches : lien régulier avec les familles, suivi des élèves notamment. Nous devons à nos élèves un questionnement pédagogique continu et renouvelé. Ces temps de concertation sont aussi indispensables pour les suivis d'équipe, notamment pour les élèves à besoins particuliers.
- Affectation d'AESH dès le début d'année de façon à ce que toutes les notifications soient respectées et offrir des conditions favorables à une inclusion réussie. L'école inclusive sans moyens, c'est de la souffrance pour les élèves et les enseignants.
- Augmentation du nombre d'AEDs. Nous souhaitons notamment voir une personne affectée au poste d'APS, et disposer d'assistants pédagogiques pour l'accompagnement des élèves en

difficulté scolaire. Avec un plus grand nombre d'AEDs, il sera plus facile de suivre l'absentéisme, d'assurer le suivi des cohortes, de lutter contre le harcèlement, de désamorcer les situations de violence...

- Des heures de DHG pour mettre en place un atelier relais au collège afin de gérer les élèves exclus, ou en rupture de scolarité. A défaut d'heures propres, envisager un partenariat extérieur dédié (exemple : ACTE, Accueil des collégiens temporairement exclus). Pour le moment, les élèves sanctionnés ne disposent pas d'un espace réflexif qui leur permette de réfléchir à leur comportement avant de revenir en classe. L'exclusion à la maison n'est pas non plus une solution pédagogique adaptée.
- Des heures de DHG pour que les élèves UPE2A puissent bénéficier d'un enseignement adapté en groupe dans au moins deux matières en plus du français, comme il est préconisé dans la circulaire 2012-141 sur l'accueil des élèves d'UPE2A.
- Afin de renforcer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers, nous nous interrogeons sur la possibilité de partenariats avec des éducateurs pour le suivi des élèves (ex. : IFRASS de Basso Cambo, stagiaires de l'enseignement supérieur en formation).
- Prise en charge des frais de garde d'enfant pour les réunions du soir qui se terminent après 18H ou les formations le mercredi après-midi : nombre de personnels, mais en particulier les mères seules, subissent l'impact financier de réunions tardives qui sont pourtant obligatoires. Des solutions de garde doivent être proposées afin de garantir l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Pour faire réussir le projet « mixité », il faut prendre en compte les besoins exprimés par les professionnels sur le terrain, formés et expérimentés. Il faut aussi penser la temporalité : un tel projet ne peut se mettre en place que de manière progressive. Ne pas doter de moyens supplémentaires spécifiques un nouveau collège dans le cadre de ce projet ambitieux n'offre pas les conditions de sa réussite, et tout simplement de celle de tous nos élèves.

Les personnels du collège Saint-Simon mobilisés ce mardi 13 juin.